

TRANSPORTS REGIONAUX DE VOYAGEURS

Relevé de conclusions

■ Réunion	Comité de ligne Grenoble – Valence
■ Date	5 juin 2012
■ et heure	18h30
■ Lieu	Romans sur Isère
■ Participants	Liste jointe en annexe
■ Contact	Documents disponibles sur www.comitesdeligne.rhonealpes.fr
■ Rédacteur	Patrice FILLAT – DT/TCR/UED

Propos introductifs

Jean-Michel CREISSON, président du comité de ligne Grenoble - Valence, remercie les participants pour leur venue. Il indique que l'ordre du jour est revu, ce dernier se limitant à la discussion sur la présentation des modalités d'organisation de la substitution sur le service 2013. L'autre point traité concerne le recueil des besoins exprimés par la salle concernant la desserte 2014.

Une grille horaire est jointe à cet envoi.

Ce relevé de conclusions complète les documents délivrés en séance et disponibles en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes. Il contient la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne, et renvoie au document de suivi des questions/réponses.

Suivi des questions et réponses

Le document de suivi des questions et réponses du comité de ligne complète le présent relevé de conclusions. Il est mis à jour après chaque comité de ligne à partir des questions posées en séance et via les formulaires électroniques. Il est disponible en ligne sur le portail de la Région Rhône Alpes.

Synthèse des débats

Les échanges concernant l'organisation et la présentation de la substitution routière ont été organisés en 5 points :

1/ Organisation de la substitution

En premier lieu, une partie du débat a porté sur le choix de Moirans pour faire un terminus des autocars périurbains permettant l'accès aux trains jusqu'à Grenoble. Ce choix connu de longue date illustre l'intérêt de la concertation menée en comité de ligne, notamment auprès des personnes qui assistent pour la première fois à ce type de réunion. Il est rappelé que l'objectif recherché a toujours été de favoriser autant que possible une arrivée à Grenoble en train.

Dans un second temps, plusieurs témoignages ont été formulés reprochant à la Région Rhône Alpes une concertation insuffisante, voir inefficace car « les décisions sont déjà prises ». Selon Jean-Michel CREISSON, ce reproche n'est pas fondé, dans la mesure où la concertation s'est poursuivie entre les deux comités de ligne, et même au-delà :

- comme demandé le 9 décembre 2011, la Région a mis en place une adresse internet dédiée pour recueillir des remarques. L'ensemble de celles-ci (une vingtaine) a été transmis à la SNCF

- un travail fin a été mené avec les associations de voyageurs, rencontrées trois fois lors du premier semestre 2012, ainsi que le 10 juillet à l'issue du comité de ligne.

Il résulte de ces échanges des évolutions réelles de la grille horaire.

Les deux points suivants mentionnent la qualité de service, pour laquelle la Région Rhône Alpes rappelle son très fort attachement. La fermeture de la ligne conduira nécessairement à une dégradation des conditions de circulation, puisque le mode routier est mécaniquement et physiquement moins performant que le mode ferroviaire. Il n'en reste pas moins que le dispositif de substitution conçu par la SNCF doit s'approcher autant que possible des fonctionnalités actuelles du TER. L'attente de la Région Rhône Alpes peut être résumée par :

- un niveau de desserte élevé au plus près des fonctionnalités existantes ;
- un accompagnement de qualité de service à bord des autocars et des accès.

2/ Capacité des autocars

Ce sujet pose de légitimes interrogations aux voyageurs, dans la mesure où un autocar dispose d'un nombre de places limités comparativement aux trains.

Pour chaque offre proposée (chaque trajet à un horaire dédié), la SNCF mettra le nombre d'autocars qui répond aux besoins. En s'appuyant sur les comptages qu'elle réalise, déterminant le nombre de personnes qui montent dans une gare et descendent dans une autre, elle propose pour le début de la substitution un volume pour chaque horaire. Des ajustements seront réalisés dès les premiers jours afin de coller au plus près de la réalité.

3/ Horaire et temps de trajet

La fonctionnalité du service est également mesurée par le volume d'offre, c'est-à-dire le nombre de circulations. Pour exemple, combien de trajets possibles le matin pour rejoindre Valence à Grenoble ?

Cet aspect est complémentaire du point précédent qui lui traite du nombre d'autocars nécessaires pour chacun de ces trajets.

S'agissant des temps de trajets, la SNCF précise que ceux-ci sont basés sur des analyses de terrain et sur des tests effectués à différents horaires de la journée. Des ajustements seront réalisés si besoin.

Une demande unanime de la salle a été formulée pour un recours à davantage d'offres directes. Les principales modifications sont les suivantes :

- La relation St Marcellin – Grenoble

La nouvelle offre proposée augmente de façon très significative les possibilités de relations directes. Le matin, 7 offres sont possibles avant 9h (permettant une arrivée entre 6h40 et 8h50. Le soir, 9 autocars directs sont possibles entre 16h10 et 18h40, au départ rue de la Frise à Grenoble.

Ce volume de relations est obtenu par la création de 5 missions supplémentaires et par le positionnement d'arrêt à St Marcellin sur des autocars en provenance de Valence ville.

- La relation Romans sur Isère – Grenoble

Les arrivées à Grenoble seront prévues à 6h40 (avec desserte de St Marcellin) puis 7h25, 8h25 et 9h00 en offre directe.

Les départs de Grenoble restent à l'heure (16h15, 17h15, 18h15) mais tous les trajets sont effectués en relation directe, en 1h10 à 1h15 selon les horaires. La crainte d'une capacité insuffisante liée à l'utilisation de ces autocars par les voyageurs pour St Marcellin est donc rassurée.

- La relation Valence ville – Grenoble

Il n'y a plus de relations directes, avec dorénavant des arrêts à St Marcellin, Romans ou Valence TGV. Les temps de trajets sont peu attractifs.

Toutefois, l'arrêt à 6h45 n'est plus marqué à St Marcellin, afin de garantir un temps de parcours plus performant depuis Valence pour une arrivée à Grenoble à 7h50. L'arrêt à Valence TGV est repositionné sur la circulation arrivant à Grenoble à 7h40 plutôt que 7h30.

- La relation Tullins – Grenoble et Vinay - Grenoble

Il n'est pas possible de mettre en œuvre des relations directes Vinay – Grenoble ou Tullins – Grenoble.

Le modèle des autocars périurbains en correspondance train à Moirans ne serait plus pertinent. Par ailleurs, il est hasardeux de prévoir davantage d'arrêts à Grenoble pour une exploitation confortable et fiable du terminus/départ rue de la Frise. Enfin, le temps de parcours Vinay – Grenoble en autocars directs ne serait pas plus rapide que la relation avec la correspondance sur le train à Moirans.

5/ dispositif d'information et de communication du sujet

La salle est unanime pour demander une validation définitive de la grille horaire le plus rapidement possible ainsi qu'un dispositif d'information adéquat. Un Vade Mecum a été réalisé par la SNCF au cours de l'été et diffusé largement.

La grille horaire en date du 25 août est jointe à ce relevé de décision.

Synthèse hiérarchisée des demandes

Le comité de ligne n'a pas donné lieu à une synthèse hiérarchisée des demandes, au regard de son caractère exceptionnel.

Conclusion

Jean-Michel CREISSON remercie les participants et les invite à se retrouver au buffet.

LES INTERVENANTS DE LA REGION RHONE ALPES

Nom Prénom	Fonction
Jean-Michel CREISSON	Président du Comité de ligne
Frédérique MARCHAND-MAILLET	Chef de service
Patrice FILLAT	Chargé d'études desserte

LES INTERVENANTS DE LA SNCF

Nom Prénom	Fonction
Benoit CHATENET	Responsable territorial
Brigitte BACHELARD	Responsable de ligne

LES INTERVENANTS DE RFF

Nom Prénom	Fonction
Maurice DEBRAND	Responsable d'opération sillon alpin sud

Présents ou représentés

Nom	Prénom	Organisme
AINS	Lionel	aserr
AMBLARD	Jean-Pierre	
BARRAY	Evelyne	
BELLE	Sylvain	Maire de St Hilaire du Rosier
BIOLCHINI	COLETTE	
BIOLCHINI	CLAUDE	
BOSC	Bernard	CDLGV
BRET	Bernard	
CHAPELON	Christian	
CHAPON	VALERY	
CHEVALIER	Frédéric	
CHOSSON	Jean-Marie	Région Rhône-Alpes
CUSIMANO	Alexandra	
DESGEORGES	Virginie	DPX - SNCF
DETROYAT	CLAUDE	
EBENER	laure	
FRACHISSE	Pascal	agent SNCF
FRANCOIS	HUGUES	
GAVAZZENI	JOAN	
GAY	Fabrice	

GIMBERT	Yves	ASULGV
GIMELLE	DOMINIQUE	.
GOURMAND	Sylviane	
GUILHERMET	STEPHANE	
GUILLAUME	Jean-François	
HAMERNIG	Thierry	ville de Grenoble
HAMON	ISABELLE	
LAMARIE	Denis	cheminot CGT
LE GUELLEC	CAROLINE	RFF
MILHAUD	Vincent	
RENOU	YVAN	
REVOL	Jean-Michel	Maire de St marcellin
TADJIAN	Danielle	
TEPPE	Nathalie	ADTC ARDSL
VERDIERE	Mathias	UDFO 38
VIUGAS	René	